SAVS

Service d'Accompagnement À la Vie Sociale

De l'Association des Paralysés de France

Résidence Collongues
Appt2 - Tarrabusque
Route de Pessan
32000 AUCH

Tél : 05.62.61.68.00
Fax : 05.62.61.68.07
Email : savs.auch@apf.asso.fr

Accueil au public :
Du lundi au mercredi : 9h à 17h30
Jeudi : 13 h à 17h30
Vendredi : 9h à 16h30

D'après le Décret du 11 mars 2005
(N° 2005-223) :

« Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité »

Art D312-155-5
Du Code de l'action sociale et des familles

SAVS

Service d'Accompagnement

à la Vie Sociale

(APF)

-GERS-

APF
Association des Paralysés de France

QU'EST-CE QU'UN SAVS?

Le SAVS est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui par ses interventions, vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vise à soutenir l'autonomie à domicile et dans la vie sociale.

Le SAVS est un service géré par l'APF dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, autorisé et financé par le Conseil Général du Gers.

POUR QUI?

Le SAVS s'adresse à des personnes :

- Adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés.
- Vivant à domicile sur le département du Gers.
- Ayant un projet de vie qui nécessite un accompagnement pluridisciplinaire.
- Formulant une demande écrite à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Ayant obtenu une décision favorable (orientation SAVS) de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

POURQUOI?

Nous pouvons vous accompagner pour :

- Obtenir des droits et des moyens financiers spécifiques.
- Mettre en place des moyens techniques de compensation.
- Gérer le quotidien.
- Vivre une vie sociale et relationnelle choisie.
- Elaborer un projet lié à la formation et à l'emploi.
- Bénéficier d'un soutien psychologique.
- Vivre dans un lieu de vie adapté.
- Obtenir des informations liées au soin.

L'équipe intervient au domicile, sur vos lieux de vie et ce, dans tout le département.

Aucune participation financière ne vous est demandée sur les prestations assurées par les professionnels du SAVS.

L'équipe de professionnels :

Alain GUICHE
Directeur

Karine LEBLOND
Comptable

Nathalie JAMBU
Secrétaire

Irma GOZZETTI
Assistante - Sociale

Loïc CHAUVET
Educateur - Spécialisé

Pauline CAMMAS
Psychologue

Lise BEQUER
Ergothérapeute

Chargé d'insertion professionnelle régional :

Vincent HIVERNAT